Co. subgane à l'imprimerie de Gauvernement. Paix:12 france par su, parables dur trimetice et

Manmovroe

# MESSAGER DE TAHITI.

Au COMPTANT.
S'adresse b' Nesprimente de

## PARTIE OFFICIELLE.

Le chef de division, commissaire impérial près les îles de la Société,

ARTICLE 15.

Quand le commerce ne pourrz pas fournir les ouvriers nécessaires pour réparer les navires, le Gouvernement du Protectorat mettra ses ouvriers à la disposition des armateurs, consignataires, espitaines ou patrons.

M. le chef du service administratif est charge, de l'exécution du présent ordre, qui sera inséré an Bulletin officiel au Méssager de Taité et communiqué au contrôle.

m

Papeete, le 4 mai 1853. Signé : PAGE.

Pour copie conforme :

Le chef d'état-major,

DE SAIX.

#### ABBÉTÉ

Le commandant des Marquises, commissaige impérial aux fles de la Société, Vu l'arreté sur les boissons, en date du 5 oc-

Vu l'arreté sur les boissons, en date du 5 octobre 1850; En vertu de l'article 7 de l'ordonassee du 28 avril 1843, rendue applicable aux Iles de la So-

Le Conseil de Gouvernement entendu :

#### ARTICLE PREMIER.

Le tarif, en date du 5 octobre 1850, concerte de dies à percevoir à l'entrée, sur les boissons, est et demeure modifié ainsi qu'il suit: morts à percevoir à l'entrer dour Vins de France importés par baiments étrangers.

La barrique. 10 francs.
La caisse de 12 bout. ou litres. 2 h

Spirileux, vins alcoolisés et liqueurs importés
par batiments étrangers.

La caisse de 12 bout. ou litres. 4
En fitts, le litre. 60 cent.
Absinthe, importée par batiments étrangers.
La caisse de 12 bout. ou litres. 8 francs
Biére importée par batiments étrangers.

que la moitié des prix fixés par le présent tarif.

Ant. 2.

M. le directeur de la douane est chargé, en ce

M. le directeur de la douane est charge, en c qui le concerne, de l'exécution du présent arreté, qui auta cours à partir du 9 mai 1853. ART. 3

Toutes dispositions contraires à célles du présent arreté sont et demeurent abrogées.

Papéété, le 8 mai 1853.

Signé : PAGE.

Par le Commissaire impérial :

Le secrétaire du Conseil de Gouvernement Signé : L. FEUTDAY.

### PARTIE NON OFFICIELLE.

Nous traduisons d'un journal anglais l'article

Le 29 janvier, tous les membres des bureaux de Sénal, de la Législative et du Conseil d'Élat es sont rendus aux Tuileries pour y recevoir la communication du mariage de l'Empereur, que S. M. leur fit connaître dans les termes soivants : — Le satisfeis au désir si souvent manifosté par

le pays en venant vous annoncer mon mariage. L'alliance que je contracte n'est pas conforme aux traditions de l'ancienne politique, et c'est là son avantage. La France, par ses révolutions successives, s'est brusquement séparée du reste de l'Europe. Tout Gouvernement sage doit essaver de rentrer dans le giron des anciennes mo narchies. Mais le résultat sera plus surement ob tem par une politique droite et franche, par une conduite loyale que par de royales alliances, qui réent une fansse sécurité et substituent souvent les intérêts de famille à ceux des nations. Le passé, d'ailleurs, a laissé dans le peuple des senments superstitieux ; on n'a pas oublié que depuis 70 ans aucune princesse étrangère n'est montée sur le trône que pour voir sa race dé-possédée et proscrite par la guerre ou les révo-lutions. Une seule femme sembla y apporter le bonheur et a vécu plus longtemps que les autres dans les souvenirs du peuple; et cette fem-me, la modeste épouse du général Bonaparte, me, la modeste épouse du general Bonaparte, n'était pas issue de race royale. Il faut pourtant reconnaître qu'en 1810 le mariage de Napoléoir lavec Marie-Louise fot un grand événement. C'était un gage pour l'avenir, une satisfaction réelle à l'orgeni national; on voyait l'ancient et illestre hennethe de la maison d'Autriche, qui avait été si long-temps en guerre avec nous, solliciter l'alliance du chef élu du nouvel Empire. Sous le dernier règne, au contraire, l'aour-propre de la nation eut à soutfrir quand l'héritier de la couronne sollicita en vain pendant plusieurs années une alliance princière, pour n'obtenir enfin qu'une princesse de rang secondaire et d'une religion différente.

secondaire et d'une religion différente. Quaind, en présence de la visille Europe, en homme s'est élevé par la force d'un principe houveau à la bauten des anciennes dynatifies, chirchamit à vinter des arciennes dynatifies, chirchamit à vinteroduire à tout prix dans une fa-tidile qu'il es fait accepter. C'est bien pilable en consideration de la configuration de la competence de la configuration de la competence de la configuration de la competence de la configuration de la configura

seulement le choix de la personné. Celle qui a été l'objet de ma préférence est d'une naissance distinguée. Française par le



cœur, par l'éducation, par le souvenir du sang versé par son père dans la cause de l'Empire; elle a comme Espagnole l'avantage de ne pas avoir en France une famille dont il faudrait nécessairement faire la fortune. Douée de toutes pessairement faire la fortune. Douce de toutes jos qualités de l'espoit elle sera l'ornement du gône; au jour du danger elle sera un de ses plus, courageux appuis. Catholique, elle adressera u ciel les mêmes prières que moi pour le honheur de la France. Enfin, par sa grâce et sa bonté elle s'efforcera, j'en ai la terme espérance, de faire revivre, dans une situation semblable. les vertus de l'impératrice Joséphina.

Je viens donc, messieurs, annoncer à la France que j'ai préféré la femme que j'estime et que je respecte à une tenime inconnue dont nance aurait eu des avantages mélés de sa-ices. Sans dédaigner personne, je c'de cependant à mes inclinations, mais après avoir pris conseil de ma raison et de mes convictions. Enno, placant l'indépendance, les qualités du cœur. le bonheur domestique au-dessus des préjugés dynastiques et des calculs de l'ambition, je n'en serai pas moins fort parce que je serai plus li-

Bientôt en me rendant à Notre-Dame je présenterai l'impératrice au peuple et à l'armée ; la confiance qu'ils ont en moi ni assure feurs sympathies; et vous, messieurs, en apprenant mieux à apprécier celle que j'ai choisie, vous avouerez qu'en cette occasion encore j'ai été bien inspire par la Providence.

#### NOUVELLES DIVERSES.

- Nous extravons des memes journaux anglais les nouvelles suivantes :

Mile de Montigo, née à Grenade en 1827, est douée d'une beauté remarquable et attrayanté : sa figure est pleine d'expression, elle a les traits fins exréguliers qui distinguent la race anglaise : ses manières d'une parfaite aisance portent le cachet d'une rare distinction; tout en elle respire le charme que donne la grâce et l'intelligence unies a une éducation brillante.

La cérémonie du mariage a eu lieu dans la salle des Maréchaux, M. Fould, ministre secrétaire d'État remplissait les fonctions d'officier d'état-civil : il était assisté de M. Baroche, d état-civil ; il était assisté de M. Baroche, pré-sident du conseil d'état, dont le choix avail été fait par l'Empéreur lui-meme. Les membres de la famille impériale, les cardinaux, les maréchaux, les présidents des grands corps de l'état, les membres de la famille de Mile de Montigo, plusieurs grands d'Espagne et tout le corps diplo-matique assistait à cette cérémonie. M. Fould a été ensuite chargé de remettre a l'impératrice la couronne enrichie de diamants, symbole de sa nouvelle dignité.

Le mariage religieux a été célébré par l'ar-cheveque de Paris sur les marches de l'autel, dans l'antique basilique de Notre-Dame.

Pattout sur son passage, une foule avide et compacte saluait l'Empereur des cris de « Vive l'Empereur! Vive l'impératrice! » Les rues étaient pàroisées et jonchées de fleurs; un cor-tège brillant de maréchaux et d'offficiers généraux suivaient le char impérial décoré aux ar-mes de l'Empire, avec les lettres N. E. péintes sur un double écusson.

L'Empereur était revêtu de l'uniforme d'officier général ; la toilette de l'impératrice était fort riche quoique simple en apparence; une parure de 600,000 francs ornait sa blonde chevelure; la garniture de sa robe, en point d'Alençon, a coûté 40,000 francs.

- Le Pape a été, dit-on, atteint d'une mala-die très grave, qui l'empêchera sans doute d'assister au couronnement de l'Empereur.

- Le Moniteur 'annonce qu'à l'occasion de on mariage l'Empereur a accordé la grâce à 3,000 prisonniers impliqués dans les affaires de décembre 1851.

- Le hudget de la guerre aurait subi une ré-

duction de 9,000,000 de francs. Cependant 2.262,000 francs de crédits supplémentaires ont été accordés pour fortifier les côtes de France et de l'Algérie.

L'Autriche arme du côté de l'Est; d'importants renforis ont été expédiés dans les pro-vinces de Dalmatie et da Croatie, et de nom-

breux détachements ont été postés sur les frontières militaires - En nevembre le choléra sévissait avec violence en Perse, à Tauris, le nombre des morts

atteignait le chiffre effrayant de 1600 par jour.

L'archievêque de Paris a ordonné qu'que collecte fut faite dans toutes les paroisses de son diocèse pour secourir les orphelins dont les parents ont succombés dans l'épidémie de 1848, - Une mine de charbon très importante vient

d'etre découverte en France aux environs de Douai. Quatre veines fort riches et d'une qualité supérieure sont en cours d'exploitation : l'u-pe d'elle a fourni jusqu'à 1,100 hectolitres en un jour.

- Les troupes turques se sont mises en marche sur les districts montagnenx du Monténégrin. La résidence du vladika est menacée : ma s cette capitale n'a que très peu d'importance et sa prise n'apporterait pas fin à la guerre, mée envahissante est de 30,000 Turcs.

- Les forces navales de la Grande-Bretagne cons ltiments de guerre, soit en commission de port, soi — Les forces marales de la Grande-Brêtispie consistent en 353 biliments de guerre, soit en commission de port, soit encole, portant de 24 170 ennoes chocun; sur le nombre sont compris 180 va pour a yant des machines d'une fonce de 100 à 800 chevant. Le nombre «Thommes qui immetat cette dotte est de 140,000 marier, 2000, monesse, 5,500 hommes de distances d'aisourier deit compagnes d'ar present de 150 de 150 chevant. Le nombre «Thommes qui immetat cette dotte est de 140,000 marier.)

Mouvement du port de Papecte du samedi 30 avril au samedi 7 mai 1853. ENTRES

3 mai. Goëlette coloniale Papéété, commandée par M. de Bovis, lieutenant de vaisseau, venant des îles sous le vent-

4. Goëlette anglaise Emily Hort, capitaine Sustenance, 127 tonneaux, 10 hommes d'équipage, venant de Raiatea en 3 jours, 54 tonneaux de naore, 6 tonneaux bois de sandal, 60,000.

6. 3 mats américain Orphens, capitaine Wort. 574 tonneaux, 20 hommes d'équipage, 2 passa-gers, venant des Sandwich, en 45 jours, 4 800 barils d'buile, 2156 livres de fanons.

6. Côtre français Muaaito, capitaine Faraire, 10 tonneaux, 2 hommes d'équipage, Moorea, 1 jour de traversée, 1 bœuf.

7. Goëlette la Moorea, patron Gavaud, venant de Mahaena 1400 ignames et 5 barils de patates.

provenant de l'enclos public de ce district. 7. Baleinier américain Congarecs, capitaine Mallay, 321 tonneaux, 18 hommes d'équipage, 1 passager, venant des Marquises, en 6 jours

600 barils d'buile.

BATIMENTS SORTIS.

3. Cotre français Munaito, capitaine Faraire,

pour Moorea, sur lest. 3. mats hambourgeois Cesar Hélène, capitai-ne Koch, pour Californie, 350,000 oranges, 50,000 citrons, bois de chauffage, 22,500 francs

7. Goëlette française Hannals, pour les pomotu, objets d'échange 10,000. 7. Goëlette de Rimatara Tané, capitaine Mo-

te, pour Rurytu et Rimatara, objets d'échange, 4.000 francs ENTRE A MOOREA.

28 avril. 3 mats anglais Orkney-Loss, capi taine Martin, 350 tonneaux, 15 hommes d'équ page, 30 passagers venant de Californie en 29 jours, chargé de la ine pour Sydney, sorti le 30. Sorti de Papetoai le 29, baleinier américain Elisabeth.

Le James-Edward, a été redressé le 3 mai a 5 heures du soir.

La Goelette le Messager coutinue ses réparatious et sera redressée dans 3 jours. Elle a appliqué sur sa carène un doublago neuf.

La goelette Emeline, qui est sur cale, a presne terminé ses réparations. Elle séra mise a l'eau d'ici a 2 jours

Le gérant : Brior.